

AR PREFECTURE

082-200061257-20171016-10201701-DE
Regu le 20/10/2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 16 octobre 2017

Date de la convocation : mardi 10 octobre 2017

L'An deux mille dix-sept et le seize du mois d'octobre (16.10.2017) à 9 heures 30, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 10 octobre 2017, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 12

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire), M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire),

REPRESENTES : 5

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. DELBREIL Thierry (Délégué titulaire)
M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. Jean-Claude BERTELLI (Délégué titulaire)
M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. Clude JEANJEAN (Délégué titulaire)
M. QUATRE Christian (délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme NEGRE Marie-Claude (Délégué titulaire)

EXCUSES : 1

Mme TURELLA BAYOL Frédérique (Délégué titulaire),

DELIBERATION N°10/2017-01
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DE TARN-ET-
GARONNE NUMÉRIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Vu le procès-verbal du Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique du 18 septembre 2017 ci-annexé.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil syndical du 18 septembre 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le **20 OCT. 2017**

Fait à Montauban, le **20 OCT. 2017**

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

et de la publication le **20 OCT. 2017**

